

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P204 est un primaire bicomposant prêt à l'emploi, à faible viscosité, transparent, résistant aux contraintes mécaniques, résistant à l'eau et imperméable, à base de résine époxy sans solvant. Certifié LEED v4, le RINOL EP-P204 est très peu émissif.

Après avoir été mélangé avec le durcisseur correspondant, le RINOL EP-P204 peut être utilisé comme primaire étanche des supports en béton pour les systèmes RINOLWHG et RINOLWHG *antistatique*. Le revêtement présente une bonne résistance aux produits chimiques : bases diluées, acides, solutions salines aqueuses et lubrifiants.

Le produit convient en outre à la réalisation de tiré à zéro et de ratissage comme préparation du support et à la réalisation de revêtement en résine époxy. Pour compenser les inégalités du sol > 0,5 mm et les trous, on mélange le RINOL EP P204 et de la silice 0,1-0,3 mm.

Systèmes RINOL

RINOL EP-P204 est le primaire pour les systèmes :

- RINOLWHG
- RINOLWHG *antistatique*

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur, sec, solide et adhérent. Nous recommandons une résistance minimale correspondant à un béton C30/37 ou à la classe de résistance des chapes ZE, ME, AE30 (EN 13813 CT-C25-F4). Il doit être âgé d'au moins 28 jours. En outre, il doit être exempt de substances libres et friables réduisant l'adhérence, comme la poussière, le laitance, la graisse, l'abrasion du caoutchouc et les restes de peinture, etc. Les fissures et les creux doivent être préalablement traités de manière appropriée.

La liaison et l'adhérence de la résine époxy sur un support minéral sont basées sur un ancrage par la profondeur de rugosité et une bonne capacité de pénétration dans le support. Les surfaces en béton très résistantes, extrêmement lisses et très denses nécessitent une préparation plus intensive du support.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux car dans ces cas, 2 ou plusieurs opérations sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores. En principe, il faut veiller à ce que les pores soient fermés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une surface d'essai doit être réalisée. Cela vaut également pour les supports très absorbants et/ou poreux.

Le support doit être préparé par grenailage. La consommation de matériau peut varier selon le type de sablage. Les impuretés grossières peuvent être éliminées par ponçage.

Le support doit être protégé contre l'influence de l'humidité au verso, RINOL EP-P204 peut être appliqué directement sur le support à base de ciment si l'humidité du support ne dépasse pas 4,0% (mesuré selon la méthode de mesure CM). Le support doit présenter une résistance à la traction d'au moins 1,5 N/mm².



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Durée de conservation / stockage	12 mois à 12 - 25°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,10 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	12-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau	voir mise en œuvre
5	Praticabilité (23°C)	après env. 12 - 15 heures
6	Revêtement suivant (23°C)	dans les 12 - 24 heures
7	pleine capacité de charge	après 7 jours
8	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Technische Daten		
Ausgehärtetes Material		
1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Dureté Shore D (DIN EN 53505/ EN ISO 868)	env. 75 - 80
3	Résistance à la compression (din en 196 après 7 jours/23°C)	env. 65 N/mm ²
4	Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196 après 7 jours/23°C)	env. 33 N/mm ²

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-P204 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol) (env. + 15°C) Le bidon de composants B doit être entièrement vidé dans le bidon de composants A. Après avoir mélangé à l'aide d'un agitateur électrique (env. 3 - 4 min), le mélange est transvasé et à nouveau brièvement agité.

Lors de la mise en œuvre, il faut veiller à ce que le matériau soit appliqué de manière uniforme sur le support préparé à saturation. Des irrégularités

entraînent la formation de pores par capillarité dans le primaire durci et favorisent la formation de bulles, notamment de bulles d'osmose. Pour garantir une surface fermée et non poreuse, il convient d'appliquer une deuxième couche. L'étanchéité des pores peut également être assurée en appliquant une deuxième couche avec un tiré à zéro.

Ce tiré à zéro doit être préparé en mélangeant la résine avec de la silice. En cas d'ajout d'agréats (par ex. sable de quartz), il faut veiller à ce que les agrégats soient secs et qu'ils aient également une température d'environ +15° C.

Primaire d'accrochage :

RINOL EP-P204 s'applique à l'aide d'un racloir en caoutchouc et se repasse au rouleau de manière uniforme.

Consommation : env. 300-500 g/m².

Saupoudrer la couche de fond fraîche avec de la silice calibrée. (granulométrie : 0,3 - 0,8 mm).

Consommation : env. 300 g/m²

Attention : ne pas sabler lors du recouvrement avec des couches conductrices.

Préparation de tiré à zéro :

Pour la préparation d'un tiré à zéro, mélanger le RINOL EP-P204 dans un rapport de 1 : 0,5 avec de la silice calibrée 0,1-0,3 mm.

Mélange total Consommation : env. 800 g/m²

La silice est ajoutée aux composants de la résine et du durcisseur préalablement mélangés de manière homogène et rempotés. Il faut veiller à ce que les composants liquides et solides soient mélangés de manière homogène.

Avant l'application sur des surfaces verticales et inclinées, il est recommandé d'ajouter du RINOL- Faserfüllstoff pour les ragréages et les égalisations. La quantité à ajouter est d'environ 2 à 4 % en poids, selon l'inclinaison de la surface.

Attention : ne pas sabler lors du recouvrement avec des couches conductrices.

Recouvrement

Avant la couche suivante, la silice non adhérente doit être balayée puis aspirée. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, le primaire doit être brièvement poncé avec un disque abrasif fin. Si il ne doit être recouvert qu'après 24 heures, il doit être saupoudré sur toute sa surface de silice RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²) ou être poncé en conséquence et la poussière de ponçage doit être aspirée.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions d'utilisation échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

Vous trouverez dans le guide technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont retardées. Les temps de traitement et de praticabilité s'en trouvent prolongés. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. En cas de températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de traitement et de praticabilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits et cette circonstance peut fortement perturber l'adhérence aux couches suivantes.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer. Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans

cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.


Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat d'un travail ou assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et les scellements à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (Structures selon fiches techniques)

Réaction au feu :	E
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Certifié LEED v4

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV (groupe LB : j) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500g/l (étape 1 - limite 2007) : max 550g/l, (étape 2 - limite 2010) max 500 g/l) à l'état prêt à l'emploi. La teneur maximale de RINOL EP-P204 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>